

# LE CARILLON



## Sommaire

Le mot du Maire .....	1
Compte-rendus du Conseil municipal.....	2/3
Le budget de la commune .....	4
Déclaration des moutons et des chèvres .....	5
Nouvelles en bref.....	6
Budget voirie .....	6/7
Les amis du jeudi.....	8
Le train du Bas-Berry .....	9/10

## Le Mot du Maire

Au cours d'une récente conversation ponctuée d'humour sur un sujet d'actualité et néanmoins sérieux, Paul Merlin, maire de notre commune me faisait part de quelques anecdotes liées à son mandat.

Lors de l'élargissement d'un chemin rural reliant le bourg à un village (dont je tairais le nom afin de ne pas être censuré), il fût obligé de précéder l'engin de terrassement afin de protéger le conducteur des colères de ceux-là même qui avaient fait la demande de travaux. Mais bien évidemment Pierre voulait conserver son poirier et Paul voulait sauver son pommier...

La délibération du conseil municipal pour instaurer l'adduction d'eau potable dans la commune rencontra une coriace opposition. Les uns avançant que les canalisations allaient défoncer les routes et les cours, les autres prétendant que l'eau des mares contenait beaucoup plus d'éléments nutritifs pour les vaches que l'eau du robinet !

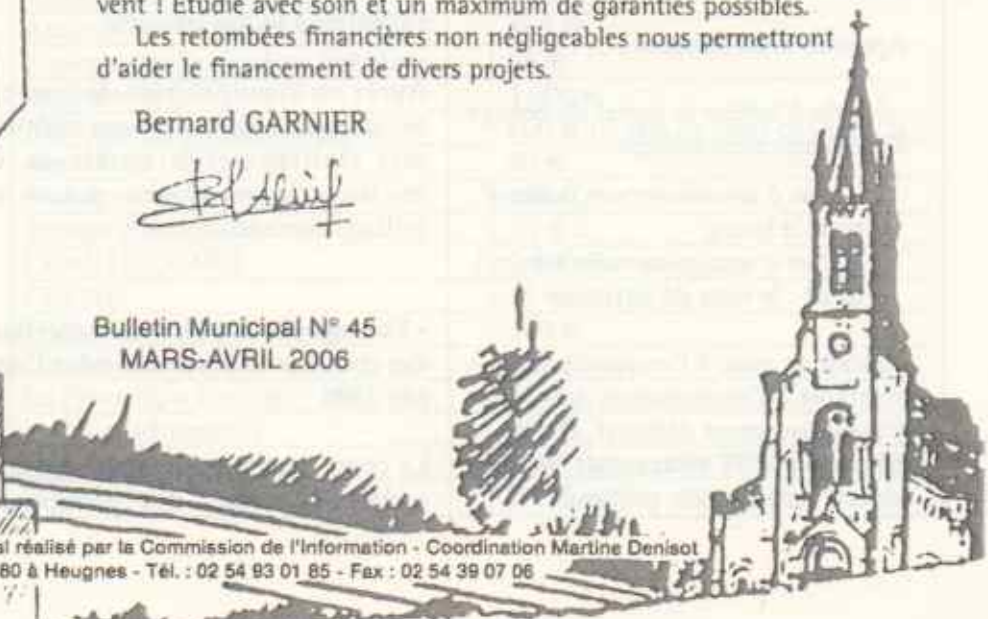
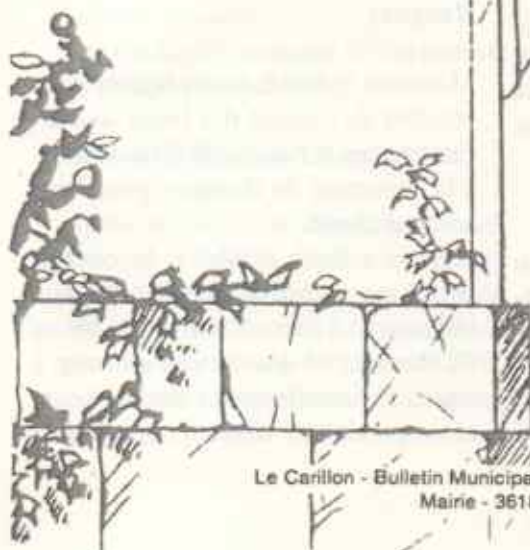
Je ne suis pas suffisamment crédule pour penser que quarante ans plus tard l'unanimité puisse se faire autour d'éoliennes qui bien évidemment perdent leurs pales, ralentissent la rotation de la terre, découpent les oiseaux en rondelles, font avorter les vaches et tourner le lait des chèvres, font de l'ombre à l'heure de la sieste et de la lumière à l'heure du sommeil profond. Ah ! j'oublie... elles font fuir les lièvres à reculons.

Allez, soyons sérieux, face à ce projet novateur, intelligent et dans le vent ! Etudié avec soin et un maximum de garanties possibles.

Les retombées financières non négligeables nous permettront d'aider le financement de divers projets.

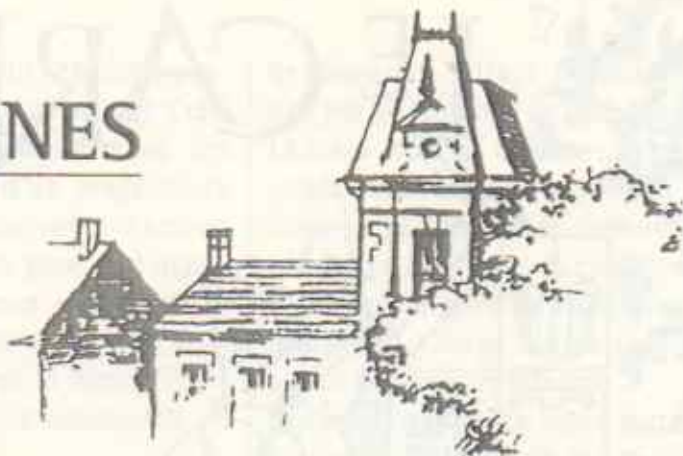
Bernard GARNIER

Bulletin Municipal N° 45  
MARS-AVRIL 2006





# COMMUNE D'HEUGNES



Réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Garnier, Maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2006 :



## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2006

### • **Projet de délimitation des zones d'assainissement collectives et non collectives des eaux usées domestiques – ENQUETE PUBLIQUE**

Le conseil municipal,

VU le décret n°94-469 du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L 2224-8 et L 2224-10 du code général des collectivités territoriales et notamment ses articles 2 à 4 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 25 juillet 1997 décidant la réalisation de l'étude du zonage d'assainissement permettant la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées domestiques ;

VU les résultats de l'étude aboutissant au projet de zonage et l'approbation du Rapport final de la Sté Vectra en charge de la réalisation de l'étude en date du 30 avril 1999 ;

Considérant que le projet est prêt à être soumis à une enquête publique ;

Après en avoir délibéré :

- décide d'arrêter le projet du zonage d'assainissement suivant :

- . Zone d'assainissement collectif : pour le bourg
- . Zone d'assainissement non collectif : le reste du territoire

- décide sa mise à l'enquête publique préalable à l'approbation du zonage d'assainissement définitif, charge le cabinet DAYOT (Buzançais) de procéder à cette enquête publique.

Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du Maire.

### • **Etat du paiement des fermages et loyers au 31 décembre 2005**

Le conseil prend connaissance du montant des loyers et fermages impayés à la date du 31 décembre 2005 et charge Monsieur le Trésorier de Valençay de procéder au recouvrement des impayés.

### • **Résiliation du bail du logement 5, Place Saint-Martin**

Le conseil municipal prend acte de la résiliation du bail du logement 5, Place Saint-Martin à compter du 31 mars 2006 pour convenance personnelle.

### • **Résiliation du bail du logement 3, Place Saint-Martin**

Le conseil municipal prend acte de la résiliation du bail du logement 3, Place Saint-Martin à compter du 31 mars 2006 pour convenance personnelle.

### • **Clôture à la Boulangerie**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide qu'une clôture sera réalisée sur le terrain de la boulangerie en piquets acacia et grillage torsadé.

### • **Fourniture de pierres – entretien des chemins communaux pour l'année 2006**

Le conseil municipal prend connaissance des offres des entreprises

contactées en vue de la fourniture de pierres à épandre sur les chemins communaux pour l'année 2006.

Après en avoir délibéré, le conseil retient l'offre de l'entreprise DES-LANDES pour une vingtaine de camions de pierres concassées 30/60 à 12.95 € le m<sup>3</sup> H.T.

### • **Motion de soutien à l'Appel de Niort du 19 novembre 2005**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'Appel de Niort, demande par solidarité envers les communes durement touchées par les violences urbaines de novembre 2005 :

- la reconnaissance de la responsabilité civile de l'Etat, conformément à la loi du 7 janvier 1983 pour le dédommagement des violences urbaines de novembre 2005 ;

- la mise en place pour l'avenir d'un dispositif permettant l'indemnisation rapide des collectivités touchées par des événements majeurs et exceptionnels de même nature, à l'instar de ce qui existe pour les catastrophes naturelles.

### • **Accord de principe pour l'acquisition pour l'euro symbolique du hangar du Comité des Fêtes de Heugnes**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Comité des Fêtes souhaitant vendre le hangar de l'association à la commune de Heugnes pour l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord de principe sur cette transaction, charge Monsieur le Maire de finaliser ce dossier et l'autorise à signer éventuellement l'acte de vente correspondant.



**• BUDGET BOULANGERIE –  
Décision modificative n°02/2005**

Le conseil municipal, suite à la demande de la Trésorerie de Valençay, après vérification des comptes de fin d'année, décide d'apurer le déficit du compte 23 comme suit :

- article 2151 : - 1 561.37 €
- article 2315 : + 1 561.37 €

**• Auberge de HEUGNES – Maîtrise d'œuvre**

Concernant la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement intérieur (agrandissement des cuisines, aménagement d'un bloc sanitaire...) de l'auberge de Heugnes, le conseil municipal charge Monsieur le Maire de lancer la consultation des architectes suivants, selon la procédure adaptée, en application de l'article 28 du code des Marchés Publics :

- Groupe SEPT à Châteauroux (Indre)
- PIRÈS-VILLERET à Buzançais (Indre)
- DEVAUX Jean-Pierre à Châteauroux (Indre)



**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 FÉVRIER 2006**

**• Vote des subventions aux associations pour l'année 2006**

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'allouer les subventions aux Associations pour l'année 2006, voir tableau ci-contre

Les crédits nécessaires seront ouverts au budget primitif 2006

**• Feu d'artifice du 15 août 2006**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre de la Sté PYRO-FETES (Blois) pour le tir du feu d'artifice du 15 Août prochain pour un montant de 4 725 euros TTC. Les crédits nécessaires seront ouverts au budget primitif 2006.

**• Demande de logement communal**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de location d'un logement communal d'un couple domiciliés Scaër (29) à compter du 1er juillet prochain pour raison professionnelle. Après en avoir délibéré, le conseil accepte de réserver à ce couple un logement communal jusqu'au 1er juillet 2006. Deux logements étant libres à compter du 31 mars, il sera demandé au couple de bien vouloir en choisir un rapidement.

**• Fermeture d'une classe sur le R.P.I. PELLEVOISIN-HEUGNES**

Le conseil municipal prend acte du courrier de l'Inspecteur d'Académie du 1er février 2006 décidant la fermeture d'un poste sur le R.P.I. PELLEVOISIN-HEUGNES à la rentrée 2006.

**• Achat Ecran-plat, scanner**

Après en avoir délibéré, le conseil accepte le devis de la Sté FLOTEC INFORMATIQUE (Saint-Maur) pour l'installation d'un écran plat, d'un scanner au secrétariat de Mairie pour un montant de 785.50 € TTC (devis du 17/11/2005).



**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 MARS 2006**

**• BUDGET : cf. article spécifique**

**• Dossier Auberge de Heugnes**

Après en avoir délibéré, le conseil retient l'offre du cabinet d'architecture PIRÈS-VILLERET à Buzançais – taux de rémunération des travaux 11 % du montant des travaux –

**• Devis O.N.F.**

Après en avoir délibéré, le conseil retient le devis de l'O.N.F pour des travaux à réaliser dans la forêt communale d'un montant de 1 431.61 € toutes taxes.

**• Adhésion des communes de Malcornay et Vineuil ainsi que la Communauté d'Agglomération Castelroussine au Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre**

Après en avoir délibéré, le conseil accepte ces nouvelles adhésions, ce qui portera le nombre de communes adhérentes à 245 et transformera le syndicat intercommunal en syndicat mixte.

**• Demande de subvention de l'A.P.E. du R.P.I. HEUGNES-PELLEVOISIN**

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'allouer 100 € à l'Association des Parents d'élèves du R.P.I. HEUGNES - PELLEVOISIN.

ASSOCIATIONS	Subventions 2006
AFM/TELETHON 2006	45 €
Amicale des Pompiers HEUGNES	200 €
Amicale des Secrétaires de Mairie	20 €
Amicale du O'Nahon	1 000 €
Ass Familles rurales Heugnes	600 € (si fête de Noël des enfants)
Ass. Pêche l'Épinoche	40 €
Ass. Sportive Heugnes	650 €
Banque Alimentaire	30 €
CCAS HEUGNES	2 500 €
CODAH	20 €
Coopérative Scolaire Heugnes	160 €
Les Amis du Jeudi	100 €
La Prévention Routière	30 €
U.C.C. Châteauroux	750 €
Vélo Club Châtillonnais	30 € (subvention exceptionnelle)
<b>TOTAL</b>	<b>6 175 euros</b>



# LE BUDGET PRINCIPAL

Voté le 30 mars, le budget principal se présente comme suit :

## I - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

regroupées en 4 principaux chapitres s'élèvent à 283 136 € d'opérations réelles.

• Les charges à caractère général (011) représentent un montant de 83 893 €. Les principales dépenses de ce chapitre sont :

- les achats non stockés de matières et fournitures tel que l'eau (2 000 €), l'électricité (8 000 €) les combustibles (3 500 €) les carburants (2 500 €) les fournitures de voirie (6 000 €)...
- les services extérieurs tels que l'entretien des bâtiments (3 000 €) les primes d'assurances (7 700 € y compris le personnel) l'entretien du matériel (4 000 €)...
- les autres services fêtes et cérémonies (7 000 € dont le feu d'artifice) les publications (carillon) frais d'affranchissement, téléphone...
- les taxes foncières (13 500 €)

• Les charges de personnel (012) pour un montant de 129 500 € réparti en :

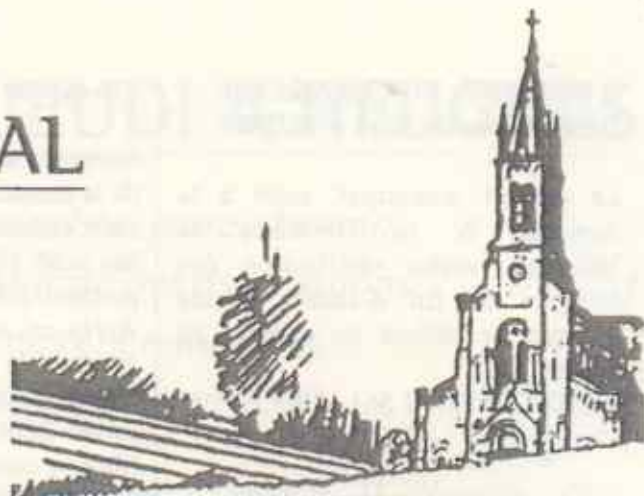
- rémunération du personnel titulaire et non titulaire (81 000 € en hausse parce que tenant compte du remplacement pour quelques mois de la secrétaire de Mairie)
- les charges sociales s'y rapportant (42 500 €)
- Les indemnités aux sapeurs pompiers (4 000 €)

• les charges de gestion courante (65) pour un total de 66 518 € réparti en :

- Indemnités et cotisations retraites (17 200 €)
- Cotisation au service incendie départemental (7 100 €)
- Contributions aux organismes de regroupement (34 800 € dont RPI 1 425 €, SIVOM 12 238 €...)
- Les subventions versées aux associations (7 500 € dont 2 500 € au CCAS pour la confection des colis de Noël)

• les charges financières (66)

- Remboursement des intérêts des emprunts en cours soit 3 000 €



- produits des services (2 300 €) dont concessions cimetière, redevance France Télécom, vente photocopies...
- atténuation de charges (10 000 €) remboursement pour le remplacement provisoire de la secrétaire de mairie.
- Impôts et taxes (85 390 €) le produit attendu provient de la taxe d'habitation 14.32% soit 31 246 €, le foncier bâti 16.18 % soit 22 603 €, le foncier non bâti 34.66% soit 31 541 € pour un montant total de 85 390 euros. TAUX RECONDUIT EN 2006
- Les dotations (141 298 €) dont 88 185 € de dotation globale de fonctionnement...
- Les autres produits de gestion courante 53 400 € dont revenus des immeubles (18 500 €) et location des terres communales (34 000 €)

Le virement à la section d'investissement s'élevant à 59 717 € et le résultat reporté à 50 464.95 €, le budget principal 2006 s'équilibre donc à 342 853 €.



## III - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses sont :

- Remboursement du capital des emprunts (15 700 €)
- Assainissement (étude, enquête publique, honoraires DDE) 10 000 € - Ce chapitre va faire l'objet en cours d'année d'un budget annexe -
- Terrain - Achat terrain Moulin + frais d'acquisition SAFER + Frais de notaire 20 000 €
- Divers matériels (2 000 €) chapitre 21 regroupant matériel secrétariat (écran plat, scanner, téléphone...) remorque pour la voirie, moteur électrique des cloches de l'église, plateforme ordures ménagères route de Pellevoisin, remplacement d'un camion du service incendie (fin 2006, début 2007)...
- Reste à réaliser pour l'atelier communal (12 528.66 € de factures non encore reçues)
- Réfection des lavoirs - clôture du petit stade, barrière à l'atelier communal et divers travaux pour 56 000 €
- Une provision de 1 350 € pour une éventuelle demande de prêt CODAC.

## II - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

sont regroupées en 4 principaux chapitres pour un montant de 292 388 €



#### IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le solde d'exécution 2005 (26964 €)  
Le virement de la section de fonctionnement (59717 €)  
Remboursement du FCTVA (1900 €)  
Le reliquat des subventions à toucher pour l'atelier communal (8600 € DGE et 6400 € de FAR)  
Subventions FAR 2006 pour les lavoirs et clôtures (11800)  
Subvention région pour les lavoirs (9000 €)  
Remboursement de prêt CODAC 1700 €

Le budget principal en section d'investissement s'équilibre à 126 373 euros.



#### LES BUDGETS ANNEXES S'EQUILIBRENT COMME SUIT :

##### • C.C.A.S.

Dépenses 4596 (colis de Noël)  
Recettes solde 2005 1895 €  
Subvention commune 2500 €

##### • BOULANGERIE

1. en fonctionnement : 8956 €  
- dépenses : 1000 € petites réparations  
- 7956 € virement à la section d'investissement

2. en investissement : 9518 €  
- dépenses : provision pour achat de matériel 3000 €  
provision pour travaux : 5000 €  
- recettes : virement de la section de fonctionnement : 7956 €  
excédent fonctionnement capitalisé : 1561 €

##### • AUBERGE DE HEUGNES

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 21379 € dont 5070 € (loyers) et 16308 € (solde d'exécution 2005)  
Le virement à la section d'investissement s'élève à 21279 €

En investissement, les dépenses sont : travaux et honoraires 132279 €, la dépense est équilibrée en recettes par 21279 € de virement, 30000 € (subvention région), 30000 € (subvention FISAC), 50000 € (emprunt - les mensualités de l'emprunt en fonction du taux et de la durée seront répercutées sur le loyer)



## VOUS DETENEZ quel que soit leur nombre MOUTONS OU CHEVRES

que vous en soyez propriétaire ou non  
vous devez vous déclarer  
et les identifier !

*En cas de crise sanitaire,  
il est nécessaire de connaître l'existence  
de vos animaux.*

*L'absence d'identification  
peut être sanctionnée  
(abattage des animaux à vos frais,  
contravention)*

*Pour éviter cela, faites vous connaître  
au plus vite auprès du G.D.M.A.  
qui vous expliquera les démarches à suivre.*

### G.D.M.A.

Groupement Départemental de Défense  
contre les Maladies des Animaux

Cité Administrative - B.P. 501  
36 018 CHATEAUROUX CEDEX  
Tél. : 02 54 08 12 80  
Fax : 02 54 34 65 47

Aucune situation ne pourra  
être régularisée  
après le 30 avril 2006





# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ÉCUEILLÉ

## Proposition de budget Voies Communales 2006 - Heugnes

1 – Entretien des revêtements : .....	3 500 €
2 – Renforcement des couches de roulement	
VC 15 Les Avineaux	
1506 m x 2.95 m = 4442 m2 à 2.75 /m2 .....	12 215 €
3 – Réparation préalable aux couches de roulement	
VC 4 du VC 8 à la Croix (fait par l'entreprise)	
1613 m x 3.3m = 5322m2 à 7€/m2.....	37 254 €
VC 12 l'Aunay	
810m x 2.9m = 2349 m2 à 2.40€/m2 .....	5 637 €
<b>S/TOTAL : .....</b>	<b>42 891 €</b>
4 – Fossés – dérasement	
VC 4 de la croix au RD 11 .....	8 550 €
VC 24 Ursinière.....	1 430 €
<b>S/TOTAL : .....</b>	<b>9 980 €</b>
<b>TOTAL pour 2006 : .....</b>	<b>68 586 €</b>

## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Un rallye promenade composé d'une centaine de voitures anciennes traversera la commune le MERCREDI 10 MAI entre 12 heures et 14 heures.

Deux arrêtés du Maire ont été pris récemment :

- Le 1<sup>er</sup> concerne la divagation des chiens suite à des dégâts causés en particulier aux animaux de basse-cour. La gendarmerie est invitée à verbaliser.

- Le second, suite à la visite de l'agent de l'O.N.F, interdit TOUTE circulation de véhicules sur l'allée forestière des bois communaux en dehors des véhicules de

service O.N.F.. L'arrêté sera affiché à l'entrée des bois communaux et applicable de suite. Le long des champs, l'allée sera clôturée. Des autorisations ponctuelles seront données aux particuliers qui feront des coupes de bois et à deux véhicules les jours de chasse.

Le mât de téléphonie mobile sera en principe opérationnel avant la fin de l'année - étant fabriqué au Maroc - cela explique peut-être les délais. Nous avons malgré tout de la chance, celui de Faverolles va venir de Cuba !

Nous vous informons qu'un petit container à piles est à votre disposition à la Mairie. Vous pouvez y déposer vos piles usagées aux horaires d'ouverture du secrétariat.

# RÉCAPITULATIF COMMUNE DE HEUGNES

Budget alloué à la commune par la Communauté de communes du Pays d'Ecueillé en 1997			Proposition de budget 2006		
<b><u>Dépendances noires</u></b>	<b>Francs</b>	<b>Euros</b>	<b><u>Dépendances noires</u></b>	<b>Francs</b>	<b>Euros</b>
Entretien des revêtements	21 450	3 270	Entretien des revêtements	22 958	3 500
Réparation préalable aux couches de roulement	64 350	9 810	Réparation préalable aux couches de roulement à l'entreprise	244 370	37 254
Renforcement des couches de roulement	57 200	8 720	en régie DDE	36 976	5 637
			Renforcement des couches de roulement	80 125	12 215
<b>Total dépendances noires</b>	<b>143000</b>	<b>21800</b>	<b>Total dépendances noires</b>	<b>384430</b>	<b>58 606</b>
<b><u>Dépendances bleues et signalisation</u></b>			<b><u>Dépendances bleues et signalisation</u></b>		
Fossés et	15 800	2 409	Fossés et		
Dérasement des accotements	10 500	1 601	Dérasement des accotements	65 465	9 980
Signalisation	8 700	1 326	Signalisation	0	0
<b>Total dépendances bleues et signalisation</b>	<b>35000</b>	<b>5336</b>	<b>Total dépendances bleues et signalisation</b>	<b>65 465</b>	<b>9 980</b>
<b>Budget total prévu en 1997</b>	<b>178000</b>	<b>27136</b>	<b>budget 2006</b>	<b>449895</b>	<b>68 586</b>



## Pour mémoire

<b>ANNEES</b>	<b>CdC d'Ecueillé</b>	<b>Commune de Heugnes</b>
2000	204 540.72	26 197.10
2001	206 507.29	34 949.81
2002	210 316.53	22 639.81
2003	182 118.32	19 877.37
2004	281 101.40	33 908.12
2005	278 184.79	36 082.03
2006	354 732.00	68 586.00
<b>Base allouée</b>	<b>232 338.40</b>	<b>27 135.93</b>
<b>Moyenne sur les 6 dernières années</b>	<b>227 128 €</b>	<b>28 942 €</b>



# CLUB DES AMIS DU JEUDI A HEUGNES

*Jeux divers : belote, scrabble, coinchée, petits chevaux...  
le jeudi tous les 15 jours à la Maison des associations,  
et ponctuellement voyages et animations  
dont voici les résumés des activités en 2005.*

13 janvier 2005 : Galette de Rois apportée par nos boulangers M. et Mme Aupetit et offerte par le club à ses adhérents : 32 personnes présentes.

10 février 2005 : Assemblée Générale Maintien de la cotisation annuelle à 8 € et de la participation aux goûters à 1 €. Le Club se porte bien ; l'ambiance est excellente mais la suppression du lundi de Pentecôte inquiète un peu.

21 avril 2005 : Journée complète à Heugnes : Marche, Repas, Jeux Randonnée printanière le matin puis déjeuner offert à tous par le club et après-midi jeux ! 18 marcheurs et 37 participants.

Samedi 14 mai 2005 : Fête et tombola de la Pentecôte.

Traditionnellement réservée au lundi, l'équipe eut une légère appréhension en voyant le public clairsemé du matin mais les résultats furent bons. L'après-midi la fréquentation de la Foire fut plus soutenue... mais nous avons tout remballé, le peu qui restait à 14 heures ! Une représentation de « Show Vision » programmée pour le 26 mai à Issoudun fut annulée par l'organisateur qui voulait la reporter en octobre... Mais le spectacle d'Holiday on Ice était déjà réservé...

Vendredi 10 juin 2005 : Déjeuner-Croisière sur le Cher avec passage sous le Château de Chenonceau puis visite libre du château et de ses Communs.

47 personnes embarquent sur le « Bellandre » pour 2 h 30 de déjeuner-croisière : passage d'une écluse d'abord, puis sous les arches de la galerie du château de Chenonceau...et

demi-tour. Tout en déjeunant au rythme lent du bateau, nous avons ainsi pu admirer la double vision des deux côtés de ce petit joyau posé sur le Cher dans son écrin de verdure ;

Retour au quai d'embarquement où le car nous attend pour aller compléter, à la convenance et au rythme de chacun : la visite libre du château et de sa galerie, les jardins de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis, les scènes et personnages du Musée de Cire, la cave du château, l'Orangerie...ou apprécier la terrasse du café du parc, sous les ombrages des grands platanes par cette chaude journée...

Remise de 15 € à chaque adhérent sur le prix total de la sortie.

Jeudi 30 juin 2005 Dernier rendez-vous avant les vacances : belote en individuel avec tirage au sort du partenaire pour changer !

Reprise le jeudi 1<sup>er</sup> septembre

Jeudi 8 septembre 2005

Petite randonnée d'automne à Heugnes suivie de son repas gratuit pour tous et de ses jeux : 15 marcheurs, 37 participants

Samedi 8 octobre 2005 : Spectacle Holiday On Ice à Tours

40 participants : Car et spectacle 30 € adhérents (45 € non adhérents)

Décor et costumes superbes, très grande diversité des scènes, ballets de lumière et chorégraphie, très grand spectacle avec les talents de patineur et d'humoriste de Philippe Candéloro et des nombreux patineurs - danseurs qui l'accompagnent dans son show.

Dimanche 11 décembre 2005 : Concours de belote

132 joueurs et une salle comble ! Beaucoup de travail mais une réelle satisfaction en finale...

Jeudi 15 décembre 2005 : 17 membres des amis du Jeudi répondent à l'invitation amicale du Club de Pellevoisin et assistent à un spectacle-goûter avec la Compagnie théâtrale Clin d'œil mêlant culture, humour et drôleries à la Salle des Fêtes de Pellevoisin.

Jeudi 5 janvier 2006

Suite aux contretemps et emplois du temps chargés en décembre, le repas de fin d'année 2005 fut reporté au 5 janvier 2006 à la Gare. Les 44 participants y perdirent le charme de notre vieille auberge traditionnelle mais gagnèrent en espace dans un décor de Noël conservé exprès pour cette dernière prestation !

Voici le menu des agapes : Kir pétillant et ses petites galettes berrichonnes apéritives, Salade auvergnate en entrée suivie d'un excellent filet de sandre à la crème d'échalotes, un petit trou berrichon parfumé en intermède puis filet de bœuf à la sauce poivrée et des légumes ; salade, fromage et une savoureuse Forêt noire avec vin mousseux apporté par le Club, et un café pour terminer ce bon repas. 11 € pour les adhérents - 26 € pour les non adhérents.

En 2005, le club compta 41 adhérents - en légère augmentation sur 2004. Avec un vœu pour l'année 2006 : qu'elle soit aussi animée et réussie... avec une Pentecôte qui va retrouver son lundi habituel.

Merci aux généreux donateurs de temps, de lots, d'argent... et à tous les participants.

G.L.



# LE TRAIN DU BAS-BERRY

## *Ligne touristique Luçay Le Mâle - Argy*

*Au cœur du terroir,  
venez voyager à travers bois et prairies,  
tout au long des 27 kms de ligne touristique.  
Laissez-vous promener à 20 Km/h  
à bord d'un authentique train départemental  
du début du siècle dernier.*

### HISTORIQUE DE LA LIGNE

C'est en 1902 qu'est ouverte la ligne à voie métrique longue de 190 Km, reliant Le Blanc (Indre) à Argent sur Sauldre (Cher), exploitée par la Compagnie du Chemin de fer du Blanc à Argent (CBA) et familièrement appelée le « BA » par ses utilisateurs. La ligne sert activement au transport des voyageurs et des marchandises. Et puis, phénomène commun à beaucoup de lignes rurales, les clients se raréfient et les recettes chutent...La ligne perd les tronçons situés à ses extrémités et en 1973 ne subsiste plus que la section centrale reliant Salbris à Buzançais. En 1988, tout trafic cesse entre Buzançais et Luçay-le-Mâle. Dès 1989, une poignée de bénévoles passionnés entreprend de sauvegarder la section Luçay -Argy si typique des anciennes voies ferrées secondaires de nos campagnes.

Regroupés au sein de l'association du Blanc-Argent (SABA), ces bénévoles vont alors travailler sans ménager leurs efforts pendant plus de 10 ans pour remettre la ligne en état, rassembler du

matériel roulant ancien et le restaurer. Aussi quelle récompense et quelle joie ce furent lorsqu'à l'été 2003 circulèrent les premiers trains touristiques !

Parallèlement, les 5 communes traversées par la ligne Argy - Luçay-le-Mâle ont constitué un syndicat intercommunal devenu propriétaire de ligne ayant permis le financement des travaux les plus lourds de remise en état de la voie, ainsi que la réfection des bâtiments anciens et la construction d'une superbe remise-atelier en gare d'Ecueillé.

Une marque de reconnaissance supplémentaire de ce travail de sauvegarde d'un patrimoine ferroviaire exceptionnel : les gares, maisons de garde des passages à niveau et une partie de la ligne elle-même sont inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques !

### LE MATÉRIEL PRESERVÉ

#### *Matériel de traction*

- 2 locotracteurs « Deutz » datant de 1955.
- 1 loctracateur américain « Brookville » de 1945 équipé d'un bras hydraulique (débroussaillage).
- 1 draisine « Billard » et 2 locotracteurs « CFD » et « Comesa » à restaurer.
- 1 draisine « Renault » de 1930 aménagée pour le transport d'une quinzaine de voyageurs.
- 2 autorails « De Dion-Bouton » de 1947 (dont 1 en état de marche) (construction ferroviaire de la célèbre firme - ayant circulé sur le « Réseau Breton » puis sur le « BA ».
- 1 autorail « Verney » de 1951, construit pour le « BA ».

#### *Matériel remorqué « voyageurs »*

- 2 voitures à plates-formes construites en 1917 en Suisse.
- 3 remorques d'autorail « Verney », dont 2 à remettre en état.
- 1 voiture à plates-formes, ancien wagon couvert transformé.
- 1 « baladeuse », ex wagon tombeau du « BA ».

## S.A.B.A

B.P. 3 - 36180 PELLEVOISIN

<http://traintouristiquedubasberry.com>

#### *Renseignements sur les circulations :*

Office du Tourisme de Valençay : 02 54 00 04 42

Office du Tourisme d'Ecueillé : 02 54 40 26 37

Office du Tourisme de Châteauroux : 02 54 34 10 74



Matériel remorqué « marchandises »

1 dizaine de wagons couverts. 2 wagons tombereaux à rénover. 4 wagons plats. Un wagon grue datant du début du siècle, à rénover. 1 fourgon à rénover.

## UN PEU DE GEOGRAPHIE

### D'Écueillé à Luçay-le-Mâle (partie « nord »)

Au départ de la gare d'Écueillé, la ligne file droit vers le nord, franchit un passage à niveau typique - inscrit aux Monuments Historiques - et s'enfonce alors, en tranchée, dans un bois. Au sortir de ce parcours, le train file à travers champs, bois et prairies et parvient à l'ancien arrêt de « Terre-Neuve » où il coupe la route Écueillé-Luçay. Quelques centaines de mètres plus loin, il dessert la base de loisirs de « La Foulquetière » et son plan d'eau.

La ligne franchit ensuite plusieurs passages à niveau et s'enfonce profondément dans les bois. Au terme d'un magnifique parcours sous une voûte d'arbres, la voie atteint la gare de Luçay-Le-Mâle, terminus « nord » de la ligne touristique et gare de correspondance avec la ligne « TER » vers Valençay, Romorantin et Salbris.

### D'Écueillé à Argy (partie « sud »)

La ligne quitte Écueillé par un passage à niveau et s'engage alors dans un parcours agreste et sinueux, franchissant la « Tourmente » par un petit pont en courbe. Dans les bois de « Champ d'Oiseau », le rail rejoint la route pour un parcours « côte à côte » de plus d'un kilomètre avant de s'en éloigner. Poursuivant son chemin, la voie entame alors un trajet tourmenté, vallonné et pittoresque, pour desservir le bourg

de Heugnes, village rendu célèbre par le carillon de son église. Le train reprend ensuite son parcours sinueux à travers prés et bois. Le rail saute au-dessus du « Nahon » au « Pont Bleu » avant d'arriver en gare de Pellevoisin, important village animé chaque année par son pèlerinage.

Quittant la gare, la ligne suit en surplomb la route de Buzançais, puis s'en éloigne, traversant les prés sous les yeux étonnés des vaches et franchissant jardins et ruisseaux. Au terme d'un superbe voyage de 20 km, le train entre en gare d'Argy - demeurée dans son état d'origine - terminus « sud » de la ligne. Cette localité possède un très joli château du 15<sup>e</sup> siècle.



## Gare de départ principale : ÉCUEILLÉ (départ possible des autres gares)

	Septembre	Août	Juillet	Juin	Mai	Avril	Mars	Février	Janvier	Décembre
LUÇAY-LE-MÂLE	12:30	12:45				16:55				17:15
LA FOULQUETIÈRE	12:15	12:58		14:45	14:50	16:45				17:20
ECUEILLE	11:50	13:18		14:25	15:10	16:25				17:45
HEUGNES			14:20	15:20	15:20	16:20	16:20	16:00		17:30
PELLEVOISIN				15:50	15:50	16:10	16:10	17:30		17:20
ARGY						15:16	15:34	17:05		17:05
						15:17	15:34	17:07		17:07
						15:16	15:34	17:00		16:50

Dimanches  
et Jours de Fêtes  
du 25 mai au 17 septembre

Correspondance dimanches et fêtes à Luçay le Mâle avec la ligne TER Luçay-Salbris

- Circulent en mai, juin, juillet, août et septembre
- ↔ Circulent en juillet, août et septembre
- \* Circulent en mai et juin

	Décembre	Novembre	Septembre	Juillet	Avril	Janvier
LA FOULQUETIÈRE	14:45	14:20			17:20	17:50
ECUEILLE	14:25	15:10	15:20	16:45	17:00	17:55
HEUGNES			15:50	16:15		

Mercredis  
en Juillet  
et Août

TARIFS 2006 (aller et retour)	ÉCUEILLÉ La Foulquetière	ÉCUEILLÉ Luçay le Mâle	ÉCUEILLÉ Heugnes	ÉCUEILLÉ Pellevoisin - Argy
Adultes et enfants de + 12 ans	5 €	6 €	6 €	10 €
Enfants de 4 à 12 ans	3 €	4 €	4 €	5 €

Possibilités de trains spéciaux pour les groupes - Nous consulter

HORAIRES DE CIRCULATION 2006